

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 19

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sachent pas dresser un inventaire, qui est « à la base de toute comptabilité », et l'on peut affirmer que l'agriculteur qui se bornerait à faire un inventaire au 1^{er} janvier et au 31 décembre et à tenir dans l'intervalle un compte de recettes et dépenses, pourrait suffisamment se rendre compte de la marche de son exploitation.

Cet ouvrage peut donc rendre service aux instituteurs qui enseignent la comptabilité; s'ils parviennent à convaincre leurs élèves, qui pour la plupart sont de futurs agriculteurs, de la nécessité qu'il y a, pour voir clair dans ses affaires, de tenir une comptabilité, si simple qu'elle soit, M. Folly aura travaillé, pour une large part, au progrès matériel et moral de nos populations agricoles.

Les modèles d'actes sous seing privé sont d'une rédaction claire et débarrassée de certaines énonciations sans importance et non exigées légalement.

A. L.

II

Herbart et l'Éducation par l'instruction, par Gabriel Compayré. Un vol. in-18 raisin, broché, 90 cts. Paris, librairie Paul Delaplane.

Tandis que dans tous les pays de langue allemande et de langue anglaise « l'herbartianisme » coule à flots, Herbart, nous dit M. Compayré, est presque inconnu en France. Dans un opuscule de 128 p., l'auteur veut attirer l'attention sur le célèbre penseur qui a construit « d'une main un peu lourde, mais puissante » un système qui embrasse le champ entier de l'éducation.

Il faut savoir gré à M. le Recteur de l'Académie de Lyon d'avoir essayé de donner une idée de ce vaste système, avec l'intention d'éclairer une pédagogie parfois obscure et toujours compliquée.

Si le temps nous le permet, nous reviendrons sur ce petit ouvrage, où se trouve exposé, d'une façon claire et intéressante et sommaire de la psychologie et de la pédagogie herbartienne.

J. D.

Chronique scolaire

Confédération. — La conférence du cours des maîtres de gymnastique des Ecoles normales, qui a eu lieu dernièrement à Zürich, a été très instructive. M. Deminy, de Paris, a traité avec démonstration de l'influence des exercices sur les organes du corps. Il a signalé et combattu certaines aberrations malheureusement trop répandues, entre autres celle qui nous porte à croire que les gros muscles sont l'indice de la santé et de l'énergie; le développement de la musculature prouve plutôt que les exercices physiques sont localisés. Ces conférences très appréciées auront une heureuse influence sur l'enseignement de la gymnastique dans les écoles normales.

A ces conférences, sont venus s'ajouter les travaux pratiques, les thèses, les discussions concernant l'amélioration de l'enseignement de la gymnastique dans les séminaires pédagogiques.

Le cours a compté 38 maîtres des différentes écoles normales de la Suisse. La Commission fédérale de gymnastique y assistait au complet. C'est dire l'importance qu'elle attribue à ces sortes de conférence, écrit M. le professeur G. Sterroz

Vaud. — M. François Bossel, professeur, à l'école secondaire d'Echallens, dès sa fondation, a commencé le 15 octobre dernier sa 33^{me} année d'enseignement dans le canton de Vaud, dont 25 ans passés à Echallens. A cette occasion la municipalité et la Commission scolaire réunies ont organisé une petite fête pour témoigner à M. Bossel la sympathie des autorisés et de la population. M. Roulet, syndic et conseiller national, au nom de la commune d'Echallens, a félicité M. Bossel de son excellent et fécond enseignement, et lui a remis un magnifique sucrier en argent, avec dédicace, en témoignage de reconnaissance pour ses bons et dévoués services.

Longue vie au sympathique maître, que la population d'Echallens souhaite voir de longues années encore à la tête de l'école secondaire!

M. Bossel a fréquenté les cours de l'école normale de Haute-rive, durant l'année 1869-1870. L'Ecole était alors dirigée par M. Pasquier.

Ajoutons que M. le professeur Bossel est originaire de Fiaugères, canton de Fribourg. Il est resté abonné et collaborateur fidèle du *Bulletin pédagogique*.

Enseignement secondaire. — La Société des maîtres de l'enseignement secondaire de ce canton a tenu à Lausanne une réunion pleine d'intérêt. Un rapport sur les réformes à apporter aux plans d'études et aux procédés éducatifs pour qu'ils soient en harmonie avec les conditions sociales actuelles, suscita une discussion très nourrie et par instants fort vive. Les conclusions auxquelles l'assemblée aboutit sont d'une grande importance. Le maintien des établissements classiques dans les principales communes fut admis; il fut décidé aussi de développer davantage les études scientifiques, pour donner aux futurs bacheliers une culture équivalente, soit littéraire, soit scientifique, afin de les admettre à parité dans les facultés universitaires. L'adoption de ce vœu marque l'énorme changement qui s'est opéré dans les esprits en ce qui concerne les études secondaires.

Fribourg. — Dans ses séances des 16, 26 et 30 octobre, le Conseil d'Etat a nommé :

MM. Annen, Jean-Joseph, de Steinen (Schwyz), instituteur à l'école des garçons de Brunisried; Rossier, Léon, de Grand-sivaz, instituteur à l'école des garçons de Praroman; M^{lles} Charrière, Lydie, à La Tour-de-Trême, institutrice à la nouvelle école des filles du Pâquier.

MM. Baudère, Henri, aux Glânes, instituteur à l'école primaire de Villarlod; Burlet, Alphonse, à Granges, instituteur à

l'école primaire du Mothélon (Charmey); Cavuscens, François-Xavier, à Riaz, instituteur à l'école primaire de Franex; Ducry, Oscar, à Dompierre, instituteur à l'école primaire de Granges; Frossard, Alexis, à Vaulruz, instituteur à l'école des garçons de Corminbœuf; Grandjean, Félix, à Attalens, instituteur à l'école primaire de Grattavache; Loup, François, à Franex, instituteur à l'école primaire de Matran; Progin, Oscar, à Vaulruz instituteur à l'école primaire des Glânes; Rouiller, Florian, à Bex, instituteur à l'école primaire de Promasens; M^{lles} Fornerod, Lydie, à Fribourg institutrice à l'école primaire des filles d'Ecuvillens; Henseler, Elise, à Ueberstorf, institutrice à l'école moyenne des filles de Vuadens.

MM. Mivelaz, Alexandre, à Villarepos, maître à l'Ecole régionale de Courtion; M. Hauswirth, Jacques, aux Sciernes (Albeuve), instituteur à l'école de Porsel. Hofmann, Henri, de Schottikon (Zurich), instituteur à l'école du cercle scolaire libre public de Heitenried; Sutermeister, Walcher, de Zofingue, instituteur à l'école inférieure mixte du cercle scolaire libre public de Berg; M^{lles} Bühlmann, Elise, de Schlatt (Appenzell), institutrice à l'école des filles de Brunisried; Cavigielli, Rosalie de Seth (Grisons), institutrice à la nouvelle école des filles, de Saint-Ours; Marmier, Rosalie, à Estavayer-le-Lac, institutrice à l'école mixte de Friques.



AVIS OFFICIEL

On demande assez fréquemment au Dépôt du matériel scolaire des formulaires de prix-courant du matériel destinés à être affichés dans les classes. Ce formulaire n'existe plus depuis plusieurs années. On s'occupe de le rééditer.

Le registre d'absences, de progression et journal de classe prescrit pour les écoles de perfectionnement ne pourra pas être livré pour la réouverture des cours. Le modèle proposé n'a pas été adopté. Le personnel enseignant est invité à ne pas renouveler les demandes concernant les deux formulaires prémentionnés durant le présent semestre

Direction de l'Instruction publique.



Qu'est-ce que la mort? — Un poète contemporain à qui l'on posait cette question, répondit :

C'est le berceau de l'espérance ;
C'est la fleur qui s'épanouit ;
C'est le terme de la souffrance ;
C'est le soleil après la nuit ;
C'est le but auquel tout aspire ;
C'est après les pleurs le sourire ;
C'est le retour après l'adieu ;
C'est l'affranchissement suprême ;
C'est rejoindre ceux qu'on aime ;
C'est l'immortalité !... C'est Dieu !...